



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la santé

14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

**A l'attention de Madame FRANIER Marianne
D.G.O.S.**

Objet : Préavis de Grève.

Montreuil, le 30 mars 2015

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble des salarié-e-s du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril 2015.

En cohérence avec la déclaration unitaire des organisations de la Fonction publique (CGT, FO, FSU, Solidaires, FAFP), la fédération CGT de la Santé et action sociale appelle à une journée d'action de grève et de manifestations.

La mobilisation des personnels, agents et salarié-e-s, portera principalement contre le projet de loi santé en débat en ce moment, dont notre Fédération demande le retrait. Les salarié-e-s et agents mobilisé-e-s le **9 avril 2015** exigeront l'arrêt de l'austérité budgétaire, qui se retrouve par le Pacte de responsabilité, décliné dans nos établissements du sanitaire et de l'action sociale.

Notre Fédération appelle à la mobilisation :

- Pour le retrait du pacte de responsabilité,
- Pour le retrait de la loi Macron,
- Pour l'abandon du projet de la loi santé que veut faire passer le Gouvernement par une procédure accélérée, plus précisément sur les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et le devenir du service public de santé,
- Contre la loi d'adaptation au vieillissement qui ne dégage pas les réels moyens de son ambition,
- Contre la ré-architecture des diplômes de travail social,
- Contre la marchandisation de la filière du sang,
- Pour le retrait de toutes les réformes portant sur les retraites depuis 1993,
- Pour une augmentation générale des salaires et des pensions allant vers la perspective d'un SMIC et de pensions minimum à 2000€ brut,
- Pour des recrutements massifs partout, la titularisation de tous les précaires pour le public et le passage en CDI dans le privé,
- Pour la défense et l'amélioration des statuts ainsi que les conventions collectives dont la CCN 66,
- Pour des moyens humains, matériels et budgétaires pour un retour aux concepts fondamentaux d'une psychiatrie publique de secteur, humaine et démocratique, et
- Contre le transfert de ses prises en charge vers le médico-social,
- Contre toute les atteintes aux libertés d'expression et d'action syndicale. Nous exigeons l'arrêt des répressions.

Toutes ces mesures sont liées à la poursuite des politiques d'austérité, massivement rejetées par les fonctionnaires, les contractuel-le-s et les salarié-e-s de notre secteur.

Nous revendiquons avec les personnels :

- L'augmentation générale et immédiate des traitements et des salaires, qui passe par la hausse importante des différents points d'indices de nos secteurs public et privé,
- L'arrêt des restructurations, ainsi que des suppressions de postes induit par les politiques d'austérité mené par le gouvernement,
- Pour une sécurité sociale prenant en charge 100% des besoins des usagers,
- La création des 200 000 emplois qui sont nécessaires à nos secteurs pour qu'ils remplissent leurs missions,
- Un plan d'investissement public pour relancer le secteur de la santé et de l'action sociale qui permettrait aussi une relance de l'économie de notre Nation.
- Les moyens financiers à la hauteur des besoins pour l'ensemble de nos secteurs,
- La fin de la criminalisation de l'action syndicale et des poursuites encourues par les militant-e-s CGT de la part des employeurs publics et privés.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Mireille STIVALA

Pour la Fédération Santé Action Sociale CGT

PJ : nos tracts nationaux